

# Sécuriser ses financements en coûts réels

La formation porte sur tous les aspects financiers d'un projet Horizon Europe en coûts réels : règles de participation et de financement, forme de coûts, règles d'éligibilité par type de coûts (personnels, autres coûts directs, tierces parties) ; versement de la subvention, rapports financiers et audits.

## Objectifs pédagogiques

Comprendre les principes de financement d'Horizon Europe.

Maîtriser l'éligibilité et les règles de calcul des différents types de coûts.

Prévenir les risques de rejets de dépenses en cas d'audit.

## Prérequis

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

## Pour qui

Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeurs d'entreprises, comptables, contrôleurs de gestion.

## Modalités pédagogiques

Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz et de mise en pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

## Où

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

## Évaluation

Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

## Présence

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

## 10h00 Accueil et objectifs de la formation

### 10h15 Horizon Europe : les règles de participation et de financement

Critères de participation  
Règles et taux de financement  
Connaître les coûts éligibles  
Compléter l'annexe budgétaire

### 11h15 Déclarer ses coûts de personnels

Types de personnels éligibles  
Les options disponibles (coûts moyens, coûts réels, coûts unitaires)  
Éléments de rémunérations éligibles  
Calcul du taux journalier  
Enregistrement du temps passé

Mise en pratique

### 12h30 Pause déjeuner

### 14h00 Les autres coûts directs

Frais de mission  
Amortissement des équipements  
Consommables et prestations de service

### 14h45 Les tierces parties

Associer ses tutelles ou filiales au projet  
Partenaire associé au projet  
Comptabiliser la mise à disposition de ressources  
Différencier la sous-traitance et l'achat de biens, travaux et services

### 15h00 Le versement de la subvention et les rapports

Calendrier et modalités de versement du financement  
Rapport continu, rapport périodique et rapport final

### 15h45 Les autres contrôles applicables

Certification des états financiers (CFS)  
Audits

### 16h00 Questions & Réponses

Fin de la formation



Ouvert à tous



4,5 heures



Distanciel



475 € HT